

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

9 novembre 2011

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**visant à interdire l'expérimentation
animale tant dans le cadre de la recherche
pharmaceutique que dans le cadre de
la recherche académique**

(déposée par M. Laurent Louis)

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

9 november 2011

VOORSTEL VAN RESOLUTIE

**over de instelling van een verbod
op dierproeven in zowel
het farmaceutisch als
het academisch onderzoek**

(ingediend door de heer Laurent Louis)

N-VA	:	Nieuw-Vlaamse Alliantie	
PS	:	Parti Socialiste	
MR	:	Mouvement Réformateur	
CD&V	:	Christen-Democratisch en Vlaams	
sp.a	:	socialistische partij anders	
Ecolo-Groen!	:	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen	
Open Vld	:	Open Vlaamse liberalen en democraten	
VB	:	Vlaams Belang	
cdH	:	centre démocrate Humaniste	
LDD	:	Lijst Dedecker	
INDEP-ONAFH	:	Indépendant - Onafhankelijk	

<i>Abréviations dans la numérotation des publications:</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties:</i>	
DOC 53 0000/000:	Document parlementaire de la 53 ^{ème} législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 53 0000/000:	Parlementair document van de 53 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA:	Questions et Réponses écrites	QRVA:	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV:	Version Provisoire du Compte Rendu intégral (couverture verte)	CRIV:	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)
CRABV:	Compte Rendu Analytique (couverture bleue)	CRABV:	Beknopt Verslag (blauwe kaft)
CRIV:	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)	CRIV:	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)
PLEN:	Séance plénière	PLEN:	Plenum
COM:	Réunion de commission	COM:	Commissievergadering
MOT:	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT:	Moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>		<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	
<i>Commandes:</i>		<i>Bestellingen:</i>	
Place de la Nation 2		Natieplein 2	
1008 Bruxelles		1008 Brussel	
Tél.: 02/ 549 81 60		Tel.: 02/ 549 81 60	
Fax: 02/549 82 74		Fax: 02/549 82 74	
www.lachambre.be		www.dekamer.be	
e-mail: publications@lachambre.be		e-mail: publicaties@dekamer.be	

DÉVELOPPEMENTS

MESDAMES, MESSIEURS,

Si dans notre pays beaucoup d'animaux domestiques vivent heureux dans des familles respectueuses, il est un domaine auquel nous tournons tous le dos et qui devrait pourtant tous nous révolter car il représente une maltraitance légalisée qui touche plus de 700 000 animaux par an dans quelque 400 laboratoires belges. Ces laboratoires sont pharmaceutiques et, pour la plupart, académiques.

Les victimes de ces expériences sont bien entendu les rongeurs (par exemple les lapins), mais aussi les chats, les poissons et les primates, toujours utilisés en matière de vaccins et de recherche sur le développement et le fonctionnement du cerveau.

On nous présente, bien souvent, la vivisection comme des expérimentations "scientifiques" indispensables sur des animaux vivants réalisées dans le cadre de la recherche médicale qui ferait avancer la médecine, qui sauverait des vies humaines et qui ouvrirait de nouvelles portes à la guérison de maladies aujourd'hui incurables.

Cependant, même si l'objectif est louable et difficilement attaquant, nous constatons que les expériences sur des animaux sont avant tout un choix pratique, une facilité alors que des méthodes alternatives existent. Pendant des années, la vivisection a été mise au service de l'industrie du tabac alors qu'il est aujourd'hui évident et de connaissance publique que le tabac est nocif pour la santé de tous. Mais aujourd'hui encore les animaux sont utilisés dans nos laboratoires au nom de la science ou de la recherche. Ainsi, en 2011, des milliers d'animaux sont encore séquestrés, torturés et assassinés dans notre pays alors que des méthodes alternatives aux expérimentations animales existent.

La situation en Belgique: un aperçu de la législation et de la réglementation

Bien entendu, le SPF Santé publique nous dira que:

"En Belgique, les animaux utilisés dans les expériences sont protégés légalement. Tous les laboratoires qui pratiquent des expériences doivent être agréés par le ministre [de la Santé]. Un contrôle est exercé sur l'utilisation d'animaux dans les expériences et les statistiques d'utilisation des animaux sont régulièrement

TOELICHTING

DAMES EN HEREN,

Veel huisdieren leiden in België een zorgeloos bestaan in huiskringen die het goed met hen voorhebben. Maar daartegenover staat dat we collectief blind zijn voor een wraakroepende realiteit in ons land, namelijk de bij wet "vergoelijkte" mishandeling die elk jaar meer dan 700 000 dieren moeten ondergaan in een vierhonderdtal farmaceutische, en vooral academische laboratoria.

Slachtoffers van die proeven zijn niet alleen knaagdieren (bv. konijnen), maar ook katten, vissen en primaten, die nog steeds worden gebruikt voor het ontwikkelen van vaccins en voor onderzoek naar de ontwikkeling en de werking van de hersenen.

Vivisectie wordt vaak voorgesteld als noodzakelijke "wetenschappelijke" experimenten op levende dieren, uitgevoerd in het kader van het geneeskundig onderzoek dat de medische wereld in staat stelt vooruitgang te maken, mensenlevens te redden en nieuwe mogelijkheden te creëren voor de behandeling van tot dusver ongeneeslijke ziekten.

Vanzelfsprekend is dat een nobel en moeilijk betwistbaar streven, maar dit neemt niet weg dat dierproeven vooral een praktische keuze zijn, een gemakkelijke oplossing voor de alternatieve methoden die nochtans bestaan. Jarenlang werd vivisectie toegepast in de tabaksindustrie, terwijl het nu zonneklaar en alom geweten is dat tabak schadelijk is voor ieders gezondheid. In onze laboratoria echter worden tot op vandaag, in naam van de wetenschap of het onderzoek, experimenten op dieren uitgevoerd. Zo worden bij ons, anno 2011, nog duizenden dieren opgesloten, gefolterd en vermoord, ondanks de bestaande alternatieven voor dierproeven.

De situatie in België: een overzicht van de wet- en regelgeving

De FOD Volksgezondheid beweert uiteraard het volgende¹:

In België zijn dieren die worden gebruikt voor experimenten wettelijk beschermd. Alle laboratoria die dierproeven uitvoeren moeten erkend zijn door de minister [van Volksgezondheid]. Het gebruik van dieren voor experimenten wordt gecontroleerd en de statistieken hierover worden geregeld geanalyseerd. De ethische

¹ Zie: <http://www.health.fgov.be/eportal/AnimalsandPlants/animal-welfare/animalexperimentation/index.htm?fodnlang=nl>

analysées. Les aspects éthiques des expériences sont jugés par un comité national d'experts, le Comité déontologique, et par des Commissions locales d'éthique. Enfin, chaque fois que cela est possible, il est obligatoire d'avoir recours aux méthodes alternatives ne faisant pas appel aux animaux.

Réglementation de l'utilisation des animaux dans les expériences

La Belgique suit la législation européenne et, par la loi du 18 octobre 1991, elle a ratifié la Convention STE 123 du Conseil de l'Europe. De plus la Directive 86/609 de la Commission européenne est intégrée dans la législation belge en vue d'harmoniser les règles nationales avec celles des autres pays membres de l'Union européenne. Ainsi les normes de protection, d'hébergement et d'utilisation des animaux d'expérience sont assurées par la Loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et par l'arrêté royal du 14 novembre 1993 relatif à la protection des animaux d'expérience [remplacé par l'arrêté royal du 6 avril 2010]. Cette réglementation est régulièrement adaptée en fonction de l'évolution technique et suivant les modifications de la Directive européenne.

Agrément des laboratoires et des animaleries

Tous les laboratoires qui détiennent des animaux vertébrés en vue de l'expérimentation doivent en faire la déclaration. Les laboratoires qui pratiquent des expériences douloureuses sur les animaux doivent être préalablement agréés par le Ministre compétent en matière de protection des animaux. Pour obtenir l'agrément, le responsable doit fournir, sur un formulaire adéquat (Déclaration et demande agrément pour un laboratoire), les informations sur le type d'expériences, les soins aux animaux et le niveau de formation du personnel.

En ce qui concerne les animaux utilisés dans les expériences, les souris, rats, hamsters, cobayes, lapins, primates, chiens, chats et cailles doivent être spécialement élevés pour l'expérimentation. Ils doivent donc provenir d'un établissement fournisseur agréé par le Ministre. Les responsables de ces animaleries doivent également demander cet agrément sur un formulaire spécifique (Demande agrément pour établissement fournisseur ou élevage animaux de laboratoire).

Pour ces laboratoires et animaleries, les obligations générales en matière d'hébergement sont celles des annexes la directive 86/609/CEE.

aspecten van de proeven worden beoordeeld door een nationaal comité van experts, Deontologisch Comité genaamd, en door de lokale ethische comités. Ten slotte moet, telkens wanneer dat mogelijk is, een beroep worden gedaan op alternatieve methodes waar geen dieren aan te pas komen.

Regelgeving inzake het gebruik van dieren voor experimenten

België past de Europese wetgeving toe en ratificeerde met de wet van 18 oktober 1991 Overeenkomst ETS 123 van de Raad van Europa. Ook moet [Richtlijn 2010/63/EU](#) van de Europese Commissie worden omgezet in de Belgische wetgeving om de nationale regels in lijn te brengen met die van de andere Europese lidstaten. De normen voor de bescherming, de onderbrenging en het gebruik van proefdieren worden gewaarborgd door de wet van 14 augustus 1986 betreffende de bescherming en het welzijn der dieren en het koninklijk besluit van 6 april 2010 betreffende de bescherming van proefdieren. De regelgeving wordt geregeld aangepast aan de technische ontwikkelingen en aan eventuele wijzigingen van de Europese richtlijn.

Erkenning van de laboratoria en fokinstellingen

Alle laboratoria die gewervelde proefdieren houden, moeten daarvan aangifte doen. De laboratoria die pijnlijke dierproeven uitvoeren, dienen daartoe vooraf te worden erkend door de minister bevoegd voor dierenwelzijn. Om die erkenning te verkrijgen, bezorgt het hoofd van een laboratorium een *ad-hoc*formulier (Aangifte en aanvraag tot erkenning als laboratorium) met informatie omtrent de aard van de dierproeven, de verzorging van de dieren en het opleidingsniveau van het personeel.

De dieren die voor experimenten worden gebruikt — muizen, ratten, hamsters, cavia's, konijnen, primaten, honden, katten en kwartels — moeten specifiek worden gefokt voor experimenten. Ze moeten afkomstig zijn uit door de minister erkende toeleverende instellingen. Ook voor die erkenning moeten de stafhoofden van die fokinstellingen een daartoe bestemd formulier invullen (Aanvraag tot erkenning als fokinstelling of toeleverende instelling).

Voor die laboratoria en fokinstellingen gelden de algemene normen inzake onderbrenging als bepaald in de bijlagen van Richtlijn 2010/63/EU.

Les responsables des laboratoires et animaleries agréés doivent communiquer au Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement toutes les modifications qui interviennent au sujet des expériences pratiquées, des espèces animales utilisées, des responsables participant aux expériences ainsi que tous les changements apportés aux locaux des animaleries.

Contrôles d'utilisation des animaux d'expérience

Les laboratoires et animaleries peuvent être contrôlés à tout moment par le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

Lors de ces contrôles, une attention particulière porte sur le registre que le responsable du laboratoire ou de l'animalerie doit tenir à jour. Ce registre doit préciser l'origine des animaux, leur identification individuelle ou par lot ainsi que leur devenir. Les animaux tels que chiens, chats et singes doivent être identifiés individuellement, par tatouage ou par transpondeur électronique ("puce"). À côté de ce registre, une liste de contrôle vérifie d'autres éléments comme, notamment, les conditions d'hébergement et de soins donnés aux animaux.

En plus de ces contrôles par le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, une observation quotidienne des conditions d'environnement des animaux doit être organisée par le responsable du laboratoire ou de l'établissement. Un examen régulier des animaux par un expert chargé du suivi du bien-être et de l'état de santé des animaux est prévu et la collaboration de cet expert avec le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement est précisée par une note circulaire aux experts du bien-être animal. Au cours de ces contrôles, l'expert est tenu de suivre un processus précis de contrôle (Liste de contrôle du bien-être animal).

Statistiques d'utilisation des animaux d'expérience

En application de l'arrêté royal du 14 novembre 1993 [désormais l'arrêté royal du 6 avril 2010], le 31 janvier de chaque année au plus tard, chaque directeur de laboratoire doit remettre au Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement les données statistiques concernant l'utilisation d'animaux d'expérience dans son établissement. Ces données statistiques sont remplies sur un formulaire

Het stafhoofd van de erkende laboratoria en fokinstellingen brengt de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu op de hoogte van alle wijzigingen wat betreft de aard van de uitgevoerde experimenten, de gebruikte diersoorten, de personen die bij de proeven waren betrokken en de veranderingen die aan de lokalen van de fokinstellingen werden aangebracht.

Controle op het gebruik van de proefdieren

De laboratoria en fokinstellingen kunnen op ieder ogenblik worden gecontroleerd door de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu.

Bij die controles gaat bijzondere aandacht uit naar het register dat het hoofd van het laboratorium of de fokinstelling moet bijhouden. In dat register worden de herkomst van de dieren, hun identificatie — individueel of per lot — en hun bestemming opgegeven. Dieren zoals honden, katten en apen moeten individueel gemerkt worden door tatoeage of met een elektronische transponder ("chip"). Daarnaast wordt gebruik gemaakt van een checklist waarmee andere elementen worden nagetrokken, onder meer de wijze waarop de dieren zijn ondergebracht en worden verzorgd.

Afgezien van de controles door de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu, moet het hoofd van het laboratorium of de instelling dagelijks toezicht houden op de omgevingsvoorwaarden voor de dieren. Een deskundige die instaat voor het toezicht op het welzijn en de gezondheid van de dieren, moet de dieren geregeld onderzoeken. De samenwerking tussen die deskundige en de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu is in een circulaire vastgelegd. De deskundigen volgen voor hun controles een gedetailleerde procedure (Controlelijst dierenwelzijn).

Statistieken in verband met het gebruik van proefdieren

Het koninklijk besluit van 6 april 2010 bepaalt dat iedere laboratoriumdirecteur uiterlijk tegen 31 januari van elk jaar de FOD Volksgezondheid, Veiligheid van de Voedselketen en Leefmilieu de statistische gegevens moet bezorgen wat het gebruik van proefdieren in zijn instelling betreft. Die gegevens worden bezorgd aan de hand van een formulier waarvan het model bepaald is bij hetzelfde koninklijk besluit (Statistiek gebruik van

statistique d'utilisation d'animaux de laboratoire au modèle fixé par arrêté royal. Ces renseignements statistiques permettent de connaître le nombre d'animaux utilisés dans les laboratoires et l'évolution de cette utilisation. Chaque année ces statistiques font l'objet d'une communication publique du Ministre compétent en matière de bien-être animal.

Expérimentation animale et éthique

Chaque laboratoire est tenu de constituer une Commission éthique. Ces Commissions éthiques locales évaluent localement toutes les expériences proposées par les responsables scientifiques grâce à un formulaire d'évaluation éthique des expériences. Elles veillent ainsi au respect des différentes normes d'utilisation des animaux ainsi qu'au niveau de la formation requise pour les expérimentateurs (AR du 13 septembre 2004 relatif à la formation du personnel de laboratoire).

Au niveau national, un comité d'experts, le Comité déontologique, analyse toute la problématique de l'utilisation des animaux dans les expériences. Il étudie notamment le développement et l'application des méthodes alternatives à l'utilisation des animaux d'expérience. Il est chargé d'examiner toutes les demandes d'agrément des laboratoires et d'animaleries et fournit au ministre compétent tout avis pertinent concernant l'utilisation des animaux dans les expériences. Sa composition et son fonctionnement sont fixés par l'arrêté royal du 14 novembre 1993 [désormais l'arrêté royal du 6 avril 2010]. Dans ce comité siègent des représentants du secteur de la recherche, des services publics fédéraux, de l'industrie pharmaceutique et de la protection animale.”¹.

Tout va donc pour le mieux?

À la lecture de ce qui précède, on pourrait donc croire que tout est parfait dans notre pays.

“Les laboratoires ont l'obligation légale d'utiliser des méthodes alternatives qui ne font pas appel aux animaux, qui utilisent peu d'animaux ou qui mettent à contribution des animaux moins sensibles. Un arrêté royal régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des méthodes alternatives validées précise les différentes interdictions d'utilisation d'animaux. Ainsi, sont actuellement interdites, les expériences sur animaux

¹ <http://www.health.fgov.be/eportal/AnimalsandPlants/animalwelfare/animalexperimentation/index.htm?fodnlang=fr>.

proefdieren). Dankzij die statistische informatie kan het aantal dieren dat in de laboratoria wordt gebruikt en de evolutie daarvan worden nagegaan. De minister bevoegd voor dierenwelzijn verspreidt hierover jaarlijks een persbericht.

Dierproeven en ethiek

Ieder laboratorium moet een ethische commissie oprichten. Die lokale ethische commissies evalueren op lokaal vlak en aan de hand van een evaluatieformulier alle proeven die door de wetenschappers worden voorgesteld. Er wordt gekeken naar de naleving van de normen inzake het gebruik van dieren en naar het vereiste opleidingsniveau van de proefnemers (koninklijk besluit van 13 september 2004 tot wijziging van het koninklijk besluit van 14 november 1993 betreffende de bescherming van proefdieren, voor wat betreft de opleiding van personen die dierproeven uitvoeren, eraan meewerken of instaan voor de verzorging van proefdieren).

Op nationaal vlak buigt een comité van deskundigen, het Deontologisch Comité, zich over de proefdierproblematiek. Het Comité bestudeert met name de ontwikkeling en de toepassing van alternatieve methodes. Het onderzoekt alle erkenningsaanvragen voor laboratoria en fokinstellingen en verstrekt de bevoegde minister nuttige adviezen aangaande dierproeven. De samenstelling en de werking van het Comité zijn vastgelegd in het koninklijk besluit van 6 april 2010. De leden van het Comité komen uit de onderzoekswereld, de federale overheidsdiensten, de farmaceutische industrie en de dierenwelzijnssector.

Geen vuiltje aan de lucht?

Op basis van wat voorafgaat zou men kunnen denken dat er in ons land niets loos is.

De laboratoria zijn verplicht alternatieve methodes te gebruiken die geen of minder dieren of minder gevoelige diersoorten vergen. Het koninklijk besluit van **30 november 2001** houdende verbod op sommige dierproeven, dat geregeld wordt aangepast naarmate nieuwe alternatieve methoden worden gevalideerd, somt op in welke gevallen het gebruik van proefdieren verboden is. Zo is er vandaag een verbod op dierproeven voor de evaluatie

*pour les tests de corrosivité cutanée et de phototoxicité (arrêté royal du 30 novembre 2001), pour la production d'anticorps monoclonaux par la méthode de l'ascite (arrêté royal du 25 avril 2004, arrêté royal du 25 avril 2004-erratum) et pour les tests cosmétiques (arrêté royal du 10 janvier 2005). Le test classique de toxicité orale aiguë (DL 50) a également été revu afin d'utiliser moins d'animaux (circulaires aux directeurs de laboratoire: test de toxicité orale DL 50)."*².

Cependant, les expérimentations sur les animaux continuent en matière de recherche scientifique et surtout au niveau des entreprises pharmaceutiques. Il est à cet égard troublant de savoir que nos universités persistent à opter pour la vivisection en matière de recherche académique.

Se pose alors la question de savoir si nous devons oui ou non accepter la vivisection dans le cadre de la recherche pharmaceutique. L'excuse de travailler pour la santé, de rechercher de nouveaux traitements pour soigner des maladies aujourd'hui incurables doit-elle nous autoriser à porter atteinte à la vie des animaux que nous sacrifions sur l'autel de notre santé? Avons-nous le droit d'instrumentaliser à ce point des êtres vivants? Avons-nous le droit de considérer les animaux comme des produits dont nous pouvons nous servir pour améliorer notre espérance de vie ou améliorer notre confort dans la maladie?

Je pense sincèrement que nous n'en avons pas le droit et c'est bien entendu le but de cette proposition.

Nous sacrifions les animaux sur l'autel de la recherche, qu'elle soit pharmaceutique ou académique, mais ce sont nos mauvaises habitudes de vie, notre consommation excessive de substances nocives — comme l'alcool, le tabac, l'alimentation ou l'abus de médicaments, la pollution, le stress, le manque d'exercice physique, le manque d'activités cérébrales — qui causent la plupart du temps les maladies que nous cherchons ensuite à guérir. Ces pratiques "d'êtres les plus évolués de la planète", nous continuons à nous les imposer volontairement tout en connaissant les conséquences sur notre santé. Pourquoi les animaux devraient-ils payer le prix de notre aveuglement, de notre hypocrisie, de notre souhait de toujours allonger encore plus notre espérance de vie ou de notre fuite en avant effrénée vers le "toujours plus, toujours plus vite"?

Il n'y a absolument rien de commun entre, d'une part, les maladies qui sont les justes conséquences de nos comportements inconscients et, d'autre part, les

van huidcorrosiviteit en fototoxiciteit (koninklijk besluit van 30 november 2001), op proeven voor de aanmaak van monoklonale antilichamen via de ascitesmethode (koninklijk besluit van 25 april 2004, koninklijk besluit van 25 april 2004-erratum) en op proeven voor het testen van cosmetische producten (koninklijk besluit van 19 januari 2005). Ook de klassieke test voor acute orale toxiciteit (DL 50) werd herzien, met het doel minder dieren te gebruiken (circulaires aan de laboratoriumdirecteurs).²

Onderzoeksinstituten en vooral farmaceutische bedrijven gaan echter gewoon door met dierproeven. Het is onthutsend vast te stellen dat onze universiteiten voor hun academisch onderzoek blijven kiezen voor vivisectie.

Moeten we vivisectie in het farmaceutisch onderzoek aanvaarden of niet? Zijn het bevorderen van de gezondheid en het zoeken naar nieuwe methoden voor de behandeling van thans ongeneeslijke ziekten een geldig excuus om dieren te offeren op het altaar van onze gezondheid? Hebben we het recht levende wezens in die mate tot gebruiksvoorwerpen te herleiden? Hebben we het recht dieren te beschouwen als producten die we mogen gebruiken om onze levensverwachting te verhogen of het levenscomfort van zieken te verbeteren?

De indiener denkt eerlijk gezegd dat we dat recht niet hebben, en dat is dan ook de teneur van dit voorstel van resolutie.

We offeren dieren op voor farmaceutisch en academisch onderzoek, maar het zijn onze slechte leefgewoonten — overmatig gebruik van schadelijke stoffen zoals alcohol en tabak, slechte eetgewoonten, misbruik van geneesmiddelen, vervuiling, stress, te weinig lichaamsbeweging, te weinig hersenactiviteit — die vaak de oorzaak zijn van onze ziekten, die we daarna willen genezen. Die gewoonten, waarmee we kennelijk willen aantonen dat we qua beschaving van niemand iets te leren hebben, blijven we ons vrijwillig opleggen, hoewel we weten welke gevolgen ze hebben voor onze gezondheid. Waarom zouden de dieren de prijs moeten betalen voor onze verblinding, ons gehuichel, ons streven om onze levensduur te blijven rekken, of onze uitzinnige vlucht vooruit naar "steeds meer en steeds sneller"?

Er is een hemelsbreed verschil tussen, aan de ene kant, de ziekten die het logische gevolg zijn van ons ondoordacht handelen, en, aan de andere kant, de

² Ibidem.

² Ibidem.

maladies inoculées ou les dégâts causés par toutes sortes de manipulations sur des animaux sains. Ces pratiques de “torture animale légalisée” n’ont donc aucune utilité. Malgré cela, ces pratiques continuent dans nos laboratoires.

Si seulement les tests sur animaux dans le cadre de la lutte contre le cancer, par exemple, ne pouvaient être réalisés que sur un animal cancéreux dans le but d’améliorer le traitement des humains, victimes du même mal, tout en tentant de soigner cet animal, ces expérimentations pourraient encore être tolérées. Cependant, ce n’est pas le cas en Belgique où ces tests sont exécutés sur des animaux totalement sains, élevés dans le seul et unique but d’être des animaux de laboratoires, donnant ainsi l’image d’une usine à torture autorisée par l’État.

Il existe, en outre, de très nombreuses tragédies qui prouvent, s’il en est besoin, que l’expérimentation sur des animaux ne peut en aucun cas être considérée comme une garantie de sécurité et d’efficacité sur l’homme. Un mouton peut manger de l’arsenic sans problème de santé, un lapin peut se nourrir d’amanite phalloïde, des amandes tuent un renard, la pénicilline est mortelle pour le cochon d’Inde et faut-il rappeler la tristement célèbre thalidomide pourtant testée sur des animaux vivants. La liste est longue et non exhaustive mais, pendant ce temps, combien d’animaux n’auront-ils pas été sacrifiés en vain?

“En dépit — ou justement à cause — des intensives recherches sur les animaux, soutenues au cours des dernières décennies avec d’énormes moyens, et malgré de nombreuses annonces de succès par les expérimentateurs, pas une seule maladie génétique n’est guérissable sur la base des expériences sur les animaux.

À cause des différences fondamentales entre les espèces et leurs métabolismes, les expériences sur les animaux ne permettent pas de déductions utiles et fiables pour les humains. En outre, une “maladie” induite artificiellement et de force à un animal n’est pas comparable à une maladie génétique qui survient naturellement et spontanément chez un humain.

En fait, la fixation sur l’expérimentation animale inutile et non fiable garantit que les maladies génétiques restent incurables. Nous avons besoin d’une nouvelle génération de chercheurs qui renoncent aux expériences sur les animaux et qui se concentrent sur une médecine véritablement humaine.

overgedragen ziekten of de schade die wordt veroorzaakt door allerlei manipulaties die worden toegepast op gezonde dieren. Die gelegaliseerde dierenfoltering is volstrekt zinloos. En toch blijven onze laboratoria ermee doorgaan.

Dergelijke experimenten zouden nog kunnen worden getolereerd, wanneer het bijvoorbeeld zou gaan om dieren met kanker die worden ingezet om de behandeling van kankerpatiënten te verbeteren. Dier en mens lijden dan aan dezelfde kwaal en er wordt naar gestreefd beiden zo goed mogelijk te helpen. In ons land is dat echter niet het geval, want de experimenten in kwestie worden uitgevoerd op perfect gezonde dieren, die worden gefokt met als enig doel te fungeren als laboratoriumdieren. De laboratoria als folterfabrieken, met goedvinden van de overheid.

Er hebben zich trouwens talloze tragische feiten voorgedaan waaruit ten overvloede blijkt dat dierproeven geenszins als een waarborg van veiligheid en doeltreffendheid voor de mens kunnen worden beschouwd. Een schaap kan arsenicum eten zonder er ziek van te worden en een konijn mag zich gerust voeden met groene knolamaniet, maar amandelen zijn dodelijk voor een vos en penicilline voor een cavia. Om nog te zwijgen van het helaas beruchte thalidomide, dat nochtans uitgeteerd is op levende dieren. De lijst is lang en verre van volledig, maar hoeveel dieren worden intussen niet zinloos geofferd?

Dokter Christopher Anderegg, arts, bioloog en in een vroeger leven zelf dierproefnemer, stelt:

“En dépit — ou justement à cause — des intensives recherches sur les animaux, soutenues au cours des dernières décennies avec d’énormes moyens, et malgré de nombreuses annonces de succès par les expérimentateurs, pas une seule maladie génétique n’est guérissable sur la base des expériences sur les animaux.

À cause des différences fondamentales entre les espèces et leurs métabolismes, les expériences sur les animaux ne permettent pas de déductions utiles et fiables pour les humains. En outre, une “maladie” induite artificiellement et de force à un animal n’est pas comparable à une maladie génétique qui survient naturellement et spontanément chez un humain.

En fait, la fixation sur l’expérimentation animale inutile et non fiable garantit que les maladies génétiques restent incurables. Nous avons besoin d’une nouvelle génération de chercheurs qui renoncent aux expériences sur les animaux et qui se concentrent sur une médecine véritablement humaine.

Afin de réaliser de vrais progrès dans le soulagement, la guérison et la prévention des maladies graves, les chercheurs doivent se concentrer sur les méthodes utiles et fiables qui s'appliquent directement aux humains."³.

Comme le dit le professeur Colleen McDuling, biochimiste moléculaire et cellulaire:

"Je ne suis pas qu'une scientifique en comportement animal, je suis également une biochimiste moléculaire. J'étudie les fonctions de l'ADN au sein de nos cellules. L'ADN fait de nous ce que nous sommes. Notre ADN n'est pas le même que celui d'une souris ou d'un chat. Nous sommes tous différents. Nous partageons 99 % de notre ADN avec les chimpanzés, qui sont nos plus proches parents. Pourtant, ces derniers ne peuvent attraper notre malaria, notre VIH-SIDA ou notre hépatite B. Et certaines personnes pensent que les animaux sont le modèle idéal pour étudier les maladies humaines. Toutes les recherches devraient être faites espèce par espèce. On ne peut extrapoler sans danger les données obtenues d'une espèce sur une autre espèce. La vivisection est une fraude scientifique.

Les animaux ne sont absolument pas représentatifs de l'espèce humaine car ils sont biologiquement très différents, déjà les uns par rapport aux autres, et de plus, ces différences sont encore plus considérables entre eux et les humains. Les animaux et les humains sont différents. Les animaux ne permettent pas de prévoir ce qui se passera pour les humains. Ils ne peuvent en aucune façon être considérés comme des indicateurs fiables de ce qui arrivera aux humains. Ce que l'on découvre chez les animaux doit être redécouvert chez les humains.

Nous possédons la technologie qui nous permet de développer des alternatives à l'expérimentation animale. Nous en avons déjà développé certaines, telles que l'utilisation des leucocytes humains pour détecter des substances causant fièvres et autres réactions. Ces alternatives sont moins dangereuses, plus fiables, plus reproductibles et en fait spécifiques à l'espèce humaine. En utilisant ces alternatives et en en développant d'autres, nous créons un système de test moins dangereux qui rendra la médecine et la science plus fiables pour l'humain.

Au 21^e siècle, nous devrions nous efforcer en premier lieu de rendre ce monde meilleur pour tous en développant une science avec conscience et empreinte de compassion.

³ <http://objectif.revolution.animale.over-blog.com/article-la-vivisection-est-une-fraude-scientifique-65937451.html>.

Afin de réaliser de vrais progrès dans le soulagement, la guérison et la prévention des maladies graves, les chercheurs doivent se concentrer sur les méthodes utiles et fiables qui s'appliquent directement aux humains."³.

Professor Colleen McDuling, moléculaire en cellulaire biochemicus, verwoordt het als volgt:

"Je ne suis pas qu'une scientifique en comportement animal, je suis également une biochimiste moléculaire. J'étudie les fonctions de l'ADN au sein de nos cellules. L'ADN fait de nous ce que nous sommes. Notre ADN n'est pas le même que celui d'une souris ou d'un chat. Nous sommes tous différents. Nous partageons 99 % de notre ADN avec les chimpanzés, qui sont nos plus proches parents. Pourtant, ces derniers ne peuvent attraper notre malaria, notre VIH-SIDA ou notre hépatite B. Et certaines personnes pensent que les animaux sont le modèle idéal pour étudier les maladies humaines. Toutes les recherches devraient être faites espèce par espèce. On ne peut extrapoler sans danger les données obtenues d'une espèce sur une autre espèce. La vivisection est une fraude scientifique.

Les animaux ne sont absolument pas représentatifs de l'espèce humaine car ils sont biologiquement très différents, déjà les uns par rapport aux autres, et de plus, ces différences sont encore plus considérables entre eux et les humains. Les animaux et les humains sont différents. Les animaux ne permettent pas de prévoir ce qui se passera pour les humains. Ils ne peuvent en aucune façon être considérés comme des indicateurs fiables de ce qui arrivera aux humains. Ce que l'on découvre chez les animaux doit être redécouvert chez les humains.

Nous possédons la technologie qui nous permet de développer des alternatives à l'expérimentation animale. Nous en avons déjà développé certaines, telles que l'utilisation des leucocytes humains pour détecter des substances causant fièvres et autres réactions. Ces alternatives sont moins dangereuses, plus fiables, plus reproductibles et en fait spécifiques à l'espèce humaine. En utilisant ces alternatives et en en développant d'autres, nous créons un système de test moins dangereux qui rendra la médecine et la science plus fiables pour l'humain.

Au 21^e siècle, nous devrions nous efforcer en premier lieu de rendre ce monde meilleur pour tous en développant une science avec conscience et empreinte de compassion.

³ <http://objectif.revolution.animale.over-blog.com/article-la-vivisection-est-une-fraude-scientifique-65937451.html>.

Voici une liste malheureusement non exhaustive des médicaments prouvés sans danger, selon les tests de toxicités effectués sur animaux (sur différentes espèces et sur plusieurs années), mais se révélant hautement toxiques pour les humains:

Flosint: (arthrite), mortel pour les humains (8 morts), tolérance chez les rats, singes et chiens testés en laboratoire.

Zelmide: (antidépresseur) sévères problèmes neurologiques pour les humains, aucun incident chez les rats et chiens testés en laboratoire.

Clioquinol: (anti-diarrhéique) paralysie et cécité pour les humains, sans danger pour les rats, chiens et lapins testés en laboratoire.

Eraldin: (cœur): mortel ou (et) cécité pour les humains, selon les scientifiques: "Aucun fâcheux effet sur les animaux de laboratoires lors des études de toxicité."

Opren: (arthrite) mortel pour les humains (61), rien à signaler chez les singes et les autres animaux de laboratoire.

Zomax: (arthrite) mortel chez les humains (14), rien à signaler chez les singes et les autres animaux de laboratoire.

Nomifensine: (antidépresseur) mortel pour les humains (sévère défaillance rénale), aucun incident sur les animaux testés en laboratoire.

Fialuridine: (antiviral) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), sans danger pour les animaux testés en laboratoire.

Isoprotérénol: (asthme) mortel pour les humains (3500 au RU), aucun incident sur les animaux testés en laboratoire.

Selacrine: (diurétique) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), aucun incident sur les animaux testés en laboratoire.

Domperidone: (nausée, vomissements), provoque chez les humains un rythme cardiaque irrégulier. Les scientifiques étaient incapables de reproduire cet effet sur des chiens même avec une dose de 70 fois la normale.

Mitoxantrone: (cancer) provoque l'arrêt du cœur chez les humains. Il fut pourtant largement testé sur des chiens, qui n'ont jamais manifesté cet effet.

Voici une liste malheureusement non exhaustive des médicaments prouvés sans danger, selon les tests de toxicités effectués sur animaux (sur différentes espèces et sur plusieurs années), mais se révélant hautement toxiques pour les humains:

Flosint: (arthrite), mortel pour les humains (8 morts), tolérance chez les rats, singes et chiens testés en laboratoire.

Zelmide: (antidépresseur) sévères problèmes neurologiques pour les humains, aucun incident chez les rats et chiens testés en laboratoire.

Clioquinol: (anti-diarrhéique) paralysie et cécité pour les humains, sans danger pour les rats, chiens et lapins testés en laboratoire.

Eraldin: (cœur): mortel ou (et) cécité pour les humains, selon les scientifiques: "Aucun fâcheux effet sur les animaux de laboratoires lors des études de toxicité."

Opren: (arthrite) mortel pour les humains (61), rien à signaler chez les singes et les autres animaux de laboratoire.

Zomax: (arthrite) mortel chez les humains (14), rien à signaler chez les singes et les autres animaux de laboratoire.

Nomifensine: (antidépresseur) mortel pour les humains (sévère défaillance rénale), aucun incident sur les animaux testés en laboratoire.

Fialuridine: (antiviral) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), sans danger pour les animaux testés en laboratoire.

Isoprotérénol: (asthme) mortel pour les humains (3500 au RU), aucun incident sur les animaux testés en laboratoire.

Selacrine: (diurétique) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), aucun incident sur les animaux testés en laboratoire.

Domperidone: (nausée, vomissements), provoque chez les humains un rythme cardiaque irrégulier. Les scientifiques étaient incapables de reproduire cet effet sur des chiens même avec une dose de 70 fois la normale.

Mitoxantrone: (cancer) provoque l'arrêt du cœur chez les humains. Il fut pourtant largement testé sur des chiens, qui n'ont jamais manifesté cet effet.

Carbenoxalone: (ulcères gastriques) provoque l'arrêt du cœur chez les humains. Après que les scientifiques ont su ce qu'il avait fait aux gens, ils ont continué à le tester sur des rats, souris, singes, des lapins, sans jamais pouvoir reproduire le même effet.

Perhexiline: (cœur) provoque une défaillance du foie, sans danger pour les animaux testés en laboratoire. Même quand ils savaient qu'ils cherchaient un type particulier de défaillance du foie, ils ne pouvaient pas le provoquer sur des animaux.

Surgam: (arthrite) provoque des ulcères d'estomac chez les humains, aucun incident chez les animaux testés en laboratoire. Les ulcères sont un effet secondaire commun de beaucoup de médicaments pour soulager l'arthrite. À la mise sur le marché, les scientifiques avaient déclaré que cette fois-ci le médicament ne pouvait causer des ulcères, tous les tests (sur animaux) avaient été faits pour s'en prévenir.

Suprofen: (arthrite) provoque une toxicité rénale pour les humains. Avant sa mise sur le marché, les chercheurs avaient commenté les essais du produit sur animaux comme: "... Excellent profil de sécurité. Aucun effet cardiaque, rénal, ou SNC (système nerveux central) rencontré sur les différentes espèces."

Methysergide: (maux de tête) provoque des lésions au niveau du cœur et des reins. Les scientifiques ont été incapables de reproduire ces effets sur les animaux.

Clindamycin: (antibiotique) provoque des lésions au niveau de l'intestin. Il a été testé sur des rats et des chiens chaque jour pendant un an. Ils tolérèrent des doses 10 fois plus grandes que celles qui furent prescrites pour les humains.

Linomide: (sclérose en plaques) provoque des crises cardiaques pour les humains, les expériences animales n'avaient pas prédit cela.

Pemoline: (hyperactivité) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), sans danger pour les animaux testés en laboratoire.

Eldepryl: (Parkinson) provoque de l'hypertension pour les humains, cet effet secondaire n'avait pas été vu chez les animaux.

Rezulin: (diabète) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), sans danger pour les animaux testés en laboratoire.

Amrinone: (cœur) provoque une thrombocytopenie chez les humains, c'est-à-dire un manque de cellules

Carbenoxalone: (ulcères gastriques) provoque l'arrêt du cœur chez les humains. Après que les scientifiques ont su ce qu'il avait fait aux gens, ils ont continué à le tester sur des rats, souris, singes, des lapins, sans jamais pouvoir reproduire le même effet.

Perhexiline: (cœur) provoque une défaillance du foie, sans danger pour les animaux testés en laboratoire. Même quand ils savaient qu'ils cherchaient un type particulier de défaillance du foie, ils ne pouvaient pas le provoquer sur des animaux.

Surgam: (arthrite) provoque des ulcères d'estomac chez les humains, aucun incident chez les animaux testés en laboratoire. Les ulcères sont un effet secondaire commun de beaucoup de médicaments pour soulager l'arthrite. À la mise sur le marché, les scientifiques avaient déclaré que cette fois-ci le médicament ne pouvait causer des ulcères, tous les tests (sur animaux) avaient été faits pour s'en prévenir.

Suprofen: (arthrite) provoque une toxicité rénale pour les humains. Avant sa mise sur le marché, les chercheurs avaient commenté les essais du produit sur animaux comme: "... Excellent profil de sécurité. Aucun effet cardiaque, rénal, ou SNC (système nerveux central) rencontré sur les différentes espèces."

Methysergide: (maux de tête) provoque des lésions au niveau du cœur et des reins. Les scientifiques ont été incapables de reproduire ces effets sur les animaux.

Clindamycin: (antibiotique) provoque des lésions au niveau de l'intestin. Il a été testé sur des rats et des chiens chaque jour pendant un an. Ils tolérèrent des doses 10 fois plus grandes que celles qui furent prescrites pour les humains.

Linomide: (sclérose en plaques) provoque des crises cardiaques pour les humains, les expériences animales n'avaient pas prédit cela.

Pemoline: (hyperactivité) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), sans danger pour les animaux testés en laboratoire.

Eldepryl: (Parkinson) provoque de l'hypertension pour les humains, cet effet secondaire n'avait pas été vu chez les animaux.

Rezulin: (diabète) mortel pour les humains (dommage irréversible du foie), sans danger pour les animaux testés en laboratoire.

Amrinone: (cœur) provoque une thrombocytopenie chez les humains, c'est-à-dire un manque de cellules

de sang type qui est nécessaires à la coagulation. Les expériences animales n'avaient pas prédit cela.

Méthoxyflurane: (anesthésique) provoque une toxicité rénale aiguë. Les expériences animales n'ont pas prévu la toxicité du produit sur le système rénal.

Mediator (benfluorex): médicament pour diabétiques du laboratoire Servier également utilisé comme coupe-faim. Risques de valvulopathie (dysfonctionnement des valves cardiaques). Ce médicament serait responsable de 500 décès et de 3 500 hospitalisations.

Staltor, Ananxyl, Orabilex, Métaqualone, Chloramphénicol, Stilboestrol, Flamanil, Ponderax, Primodos, Aménorone fort, Bendectin, Debendox, Préludine, Maxiton, Nembutal, Pronap, Plaxin, Phénacétine, Amydopyrine, Marzine, Réserpine, Phénindione, Méthotrexate, Uréthane, Mitotane, Cyclophosphamide, Isoniazide, Iproniazide, Kanamycine, Bismuth, Clioquinol,...

La liste de médicaments passant haut la main les prétendus tests de sécurité et toxicité sur animaux qui provoquent paralysies, cancers, cécités, troubles cérébraux, insuffisances rénales, troubles hépatiques sur des patients humains, s'allongera tant que la vivisection continuera.

Avant la sortie sur le marché d'un nouveau médicament, des études sont conduites, pendant près de 10 ans, sur des dizaines de milliers d'animaux, de toutes espèces, sous le prétexte fallacieux qu'ils aident la santé humaine et animale!

Si un médicament doit être retiré du marché (nocif aux humains) d'autres animaux de laboratoire sont encore torturés pour "comprendre" pourquoi le médicament incriminé fut toxique à l'espèce humaine. Lorsqu'un médicament est suspecté nocif, il n'est pas immédiatement retiré du commerce car les laboratoires traînent les pieds en mettant en avant le fait qu'il a été prouvé inoffensif sur les animaux ("tests de sécurité" et "toxicité"). Par exemple, il fallut attendre 18 ans pour retirer le Phenphormin (diabète) alors que selon une estimation 1 000 patients mourraient chaque année d'effets secondaires. Sans compter, que les médicaments retirés du marché occidental sont souvent toujours disponibles dans les pays du Tiers Monde ou que d'un pays à l'autre, le produit chimique ou molécule change de nom (exemple avec les scandales du Duogynom ou Clioquinol).⁴.

Quand allons-nous cesser de mentir à la population? Quand allons-nous avoir le courage de reconnaître l'inefficacité des expérimentations sur les animaux?

⁴ Ibidem.

de sang type qui est nécessaires à la coagulation. Les expériences animales n'avaient pas prédit cela.

Méthoxyflurane: (anesthésique) provoque une toxicité rénale aiguë. Les expériences animales n'ont pas prévu la toxicité du produit sur le système rénal.

Mediator (benfluorex): médicament pour diabétiques du laboratoire Servier également utilisé comme coupe-faim. Risques de valvulopathie (dysfonctionnement des valves cardiaques). Ce médicament serait responsable de 500 décès et de 3 500 hospitalisations.

Staltor, Ananxyl, Orabilex, Métaqualone, Chloramphénicol, Stilboestrol, Flamanil, Ponderax, Primodos, Aménorone fort, Bendectin, Debendox, Préludine, Maxiton, Nembutal, Pronap, Plaxin, Phénacétine, Amydopyrine, Marzine, Réserpine, Phénindione, Méthotrexate, Uréthane, Mitotane, Cyclophosphamide, Isoniazide, Iproniazide, Kanamycine, Bismuth, Clioquinol,...

La liste de médicaments passant haut la main les prétendus tests de sécurité et toxicité sur animaux qui provoquent paralysies, cancers, cécités, troubles cérébraux, insuffisances rénales, troubles hépatiques sur des patients humains, s'allongera tant que la vivisection continuera.

Avant la sortie sur le marché d'un nouveau médicament, des études sont conduites, pendant près de 10 ans, sur des dizaines de milliers d'animaux, de toutes espèces, sous le prétexte fallacieux qu'ils aident la santé humaine et animale!

Si un médicament doit être retiré du marché (nocif aux humains) d'autres animaux de laboratoire sont encore torturés pour "comprendre" pourquoi le médicament incriminé fut toxique à l'espèce humaine. Lorsqu'un médicament est suspecté nocif, il n'est pas immédiatement retiré du commerce car les laboratoires traînent les pieds en mettant en avant le fait qu'il a été prouvé inoffensif sur les animaux ("tests de sécurité" et "toxicité"). Par exemple, il fallut attendre 18 ans pour retirer le Phenphormin (diabète) alors que selon une estimation 1 000 patients mourraient chaque année d'effets secondaires. Sans compter, que les médicaments retirés du marché occidental sont souvent toujours disponibles dans les pays du Tiers Monde ou que d'un pays à l'autre, le produit chimique ou molécule change de nom (exemple avec les scandales du Duogynom ou Clioquinol).⁴.

Hoelang nog gaan wij de bevolking voorliegen? Wanneer zullen we durven toe te geven dat dierproeven nutteloos zijn?

⁴ Ibidem.

“Au lieu de reconnaître une bonne fois pour toutes que le modèle animal n’est pas fiable et dangereux pour la santé humaine, les chercheurs reçoivent encore et toujours plus de subventions pour continuer les expérimentations animales.

La vérité est que la vivisection sert de couverture juridique en cas où les familles de victimes voudraient assigner les fabricants en justice. Les juges ne condamnent pratiquement jamais les fabricants grâce à ces prétendus “tests de sécurité” conduits sur les animaux.

À propos du scandale du Clioquinol, qui provoqua pour le seul Japon une estimation de 1 000 morts et 30 000 handicapés, le Dr André Passebecq de Vence écrivit: “Les expérimentations sur animaux avaient bien été réalisées, mais que veulent-elles dire? Comme d’habitude rien ou presque, lorsque les résultats sont transportés au niveau de l’homme.”. (Source: “Sacred cows and golden geese, the human cost of experiments on animals” des Docteurs C.R et J.S Greek.”Expérimentation animale: honte et échecs de la médecine” d’Hans Ruesch)”⁵.

Ceux qui se préoccupent quotidiennement du bien-être animal réclament l’interdiction totale de ces tortures barbares, cruelles et inutiles. Les défenseurs des animaux estiment à juste titre que nous n’avons pas le droit d’utiliser des êtres vivants pour notre propre confort. Nombre d’entre eux préfèrent même décéder plus rapidement d’une maladie que de savoir qu’ils ne doivent leur survie qu’à des centaines voire des milliers d’animaux morts pour ces quelques années de rallonge.

Devons-nous tuer d’autres êtres vivants pour nous permettre de vivre plus longtemps. Le jeu en vaut-il la chandelle? Comme tous les défenseurs des animaux, je ne le crois pas et c’est pour ces raisons que je demande l’interdiction totale de ces expérimentations inutiles. Je n’hésite pas à les qualifier d’inutiles. En effet, il est bien entendu qu’entre les différentes espèces, et d’autant plus entre les animaux et les hommes, il existe trop de différences anatomiques, morphologiques, génétiques, éthologiques pour pouvoir prétendre que l’exercice de tests sur les uns, sauvera immanquablement les autres.

Ne plus utiliser que les méthodes alternatives pour ne plus soutenir cette “mauvaise science” qu’est la vivisection

⁵ Ibidem.

“Au lieu de reconnaître une bonne fois pour toutes que le modèle animal n’est pas fiable et dangereux pour la santé humaine, les chercheurs reçoivent encore et toujours plus de subventions pour continuer les expérimentations animales.

La vérité est que la vivisection sert de couverture juridique en cas où les familles de victimes voudraient assigner les fabricants en justice. Les juges ne condamnent pratiquement jamais les fabricants grâce à ces prétendus “tests de sécurité” conduits sur les animaux.

À propos du scandale du Clioquinol, qui provoqua pour le seul Japon une estimation de 1 000 morts et 30 000 handicapés, le Dr André Passebecq de Vence écrivit: “Les expérimentations sur animaux avaient bien été réalisées, mais que veulent-elles dire? Comme d’habitude rien ou presque, lorsque les résultats sont transportés au niveau de l’homme.”. (Source: “Sacred cows and golden geese, the human cost of experiments on animals” des Docteurs C.R et J.S Greek.”Expérimentation animale: honte et échecs de la médecine” d’Hans Ruesch)”⁵.

Vele mensen staan dagelijks op de bres voor de dieren; zij eisen zonder meer een totaal verbod op dergelijke zinloze, wrede en barbaarse folterpraktijken. De dierenrechtenactivisten stellen terecht dat wij als mens niet het recht hebben andere levende wezen te gebruiken voor doeleinden die ons eigen gemak dienen. Heel wat van die activisten sterven nog liever vroeger aan deze of gene ziekte dan in de wetenschap te moeten verkeren dat zij die enkele jaartjes méér te danken hebben aan de dood van honderden of zelfs duizenden dieren.

Is het echt nodig dat wij andere levende wezens doden om langer te kunnen leven? Wegen de voordelen echt op tegen de nadelen? Evenals alle andere dierenrechtenactivisten geloof ik dat zulks niet het geval is; daarom vraag ik dergelijke – en ik wik mijn woorden – zinloze proeven effenaf te verbieden. De anatomische, morfologische, genetische en ethologische verschillen tussen de verschillende soorten, niet het minst tussen mens en dier, zijn uiteraard te groot om te kunnen stellen dat proeven op de ene noodzakelijkerwijze de redding zullen betekenen van de andere.

Alleen nog de alternatieve methoden gebruiken, teneinde die slechte vorm van onderzoek, met name vivisectie, voortaan alle steun te ontfangen

⁵ Ibidem.

À côté des expérimentations animales, des méthodes alternatives existent et doivent être utilisées. Mis à part pour des questions d'ordre économique, il n'y aucune raison d'utiliser encore des animaux vivants. Il existe depuis longtemps des possibilités de travailler sur des cultures cellulaires, traitées *in vivo* ou *in vitro*. Ce sont des cultures de cellules vivantes maintenues en survie hors d'un animal. Le microdosage donnera des valeurs concrètes de réponses du corps humain à l'ingestion de nouvelles substances en si infimes quantités qu'il ne pourra y avoir d'effets secondaires. La toxicogénomique, les micropuces microfluidiques et les études sur banques de tissus sont autant de méthodes alternatives qui doivent également être utilisées.

L'industrie pharmaceutique est bien entendu toute puissante et le chantage au droit à la santé est énorme. Cependant, ces entreprises font des bénéfices pharaoniques et les bénéfices de ces industries doivent absolument être utilisés pour la recherche et la mise en place de méthodes alternatives à la barbarie connue actuellement et cela sans délai.

D'autre part, nos universités — ces institutions qui forment les élites de demain — se doivent de montrer l'exemple en matière de bien-être animal. Elles doivent donc cesser immédiatement les expérimentations sur des animaux vivants.

Bien entendu, le manque de transparence et de communication de la part des laboratoires qui pratiquent l'expérimentation sur animaux vivants n'est pas de nature à nous donner l'image d'une recherche qui respecte le bien-être animal.

S'il y a des droits que nous ne pourrions jamais donner aux animaux, il en est un que nous avons le devoir de leur offrir: c'est le droit de vivre sans douleur et sans souffrance dans un environnement qui leur est adapté. Le droit de ne pas être utilisé par l'être humain à des fins purement égoïstiques et égoïstes.

L'idée que la douleur et les sentiments négatifs (comme le stress et l'angoisse) soient présents chez les animaux, est maintenant chose acquise.

La grande différence entre les hommes et les animaux, c'est que les hommes sont responsables de leurs actes et de leurs choix. En ce sens et comme tous les défenseurs des animaux, je me sens responsable et je ne veux plus me rendre complice de la vivisection par mon silence ou par conformisme.

Laurent LOUIS (INDEP-ONAFH)

Er bestaan wel degelijk alternatieven voor dierproeven en die moeten dan ook worden gebruikt. Behalve economische argumenten kan geen enkele reden worden aangevoerd om nog op levende dieren te testen. Sinds geruime tijd bestaat de mogelijkheid op celculturen te werken die *in vivo* dan wel *in vitro* worden bewerkt. Het gaat om levende celculturen die buiten een dierenlichaam in leven worden gehouden. Via microdosering wordt concreet aangegeven hoe het menselijk lichaam reageert op de inname van nieuwe substanties in dermate minieme hoeveelheden dat er geen neveneffecten kunnen optreden. De toxicogenomica, het gebruik van microvloeistofchips en het onderzoek op weefsels uit weefselbanken zijn evenzeer bruikbare alternatieven.

Het spreekt vanzelf dat de farmaceutische industrie almachtig is en dat zij krachtadig schermt met het "recht op gezondheid". Aangezien die ondernemingen evenwel gigantische winsten maken, lijdt het niet de minste twijfel dat de baten van die industrie onverwijld moeten worden aangewend voor de financiering van het onderzoek naar en het toepassen van alternatieven voor de huidige wrede gang van zaken.

Bovendien moeten onze universiteiten — waar het kruim van de toekomst wordt opgeleid — het goede voorbeeld geven op het stuk van dierenwelzijn. Daarom moeten zij onmiddellijk stoppen met het uitvoeren van proeven op levende dieren.

Het spreekt vanzelf dat het gebrek aan transparantie en de schaarse communicatie van de laboratoria die met levende proefdieren werken, hoegenaamd niet de indruk wekken dat bij hun onderzoek het dierenwelzijn in acht wordt genomen.

Hoewel er rechten zijn die we de dieren nooit zullen kunnen waarborgen, is er een recht dat we hen moeten bieden, met name het recht om te leven zonder pijn en zonder lijden, in een omgeving die op hen afgestemd is. Met andere woorden: het recht om niet uit louter egocentrisme en zelfzucht door de mens te worden gebruikt.

Dat dieren pijn lijden en negatieve emoties (zoals stress en angst) ervaren, staat thans als een paal boven water.

Het grote verschil tussen mens en dier ligt in het feit dat de mens verantwoordelijk is voor zijn daden en zijn keuzes. In die zin voelt de indiener zich, als verdediger van de dierenrechten, verantwoordelijk en wil hij niet langer medeplichtig zijn aan vivisectie, door te zwijgen of door een conformistische houding aan te nemen.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS,

A. considérant que les animaux sont des êtres vivants sensibles, intelligents, dotés de sensations et d'émotions, susceptibles de ressentir de grandes souffrances physiques, psychiques et de souffrir de traumatismes importants;

B. considérant que les animaux ne peuvent plus aujourd'hui être considérés comme de simples objets de production, de consommation ou de laboratoire, utilisés, violentés et massacrés dans le seul et unique but d'améliorer notre espérance de vie ou de trouver des remèdes aux maladies actuellement incurables;

C. considérant qu'il existe aujourd'hui suffisamment de méthodes alternatives à l'expérimentation animale et que les bénéfices importants des laboratoires pharmaceutiques sont de nature à permettre un développement encore plus important de ces méthodes;

D. considérant les expérimentations sur les animaux comme inutiles en ce sens que les animaux ne sont absolument pas représentatifs de l'espèce humaine vu leurs caractères biologiques très différents les uns par rapport aux autres, mais aussi parce que ces différences sont encore plus considérables entre eux et les humains; par conséquent, considérant que les animaux et les humains sont différents, que les expériences sur les animaux ne permettent dès lors pas de prévoir ce qui se passera pour les humains et qu'elles ne peuvent donc en aucune façon être considérées comme des indicateurs fiables de ce qui arrivera aux humains;

DEMANDE AU GOUVERNEMENT:

d'interdire toutes les expérimentations sur des animaux tant dans le cadre de la recherche pharmaceutique que dans le cadre de la recherche académique.

11 octobre 2011

Laurent LOUIS (INDEP-ONAFH)

VOORSTEL VAN RESOLUTIE

DE KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS,

A. geeft aan dat dieren gevoelige en intelligente levende wezens zijn die gevoelens en emoties ervaren, fysiek en psychisch zwaar kunnen lijden en grote trauma's kunnen oplopen;

B. wijst erop dat dieren in de huidige samenleving niet langer mogen worden beschouwd als loutere objecten bestemd voor productie, consumptie of laboratoriumonderzoek, in het raam waarvan zij worden gebruikt, het slachtoffer zijn van geweld en worden gedood enkel en alleen om onze levensverwachting op te voeren en remedies te vinden voor momenteel ongeneeslijke ziekten;

C. attendeert erop dat vandaag voldoende alternatieven voor dierproeven voorhanden zijn en dat de geneesmiddelenlaboratoria dermate winstgevend zijn dat zij die alternatieve methoden nog sterker kunnen uitbouwen;

D. is ervan overtuigd dat dierproeven zinloos zijn, omdat dieren geenszins representatief zijn voor de menselijke soort; niet alleen zijn dieren biologisch onderling sterk verschillend, maar zijn de verschillen tussen mens en dier nog veel meer uitgesproken. Gezien die verschillen tussen mens en dier kan aan de hand van dierproeven derhalve niet worden voorspeld hoe de mens zal reageren, en mag het resultaat van dierproeven in geen geval worden beschouwd als een betrouwbare indicator van het effect op de mens;

VERZOEKT DE REGERING:

alle dierproeven te verbieden, zowel in het raam van het geneesmiddelenonderzoek als in het raam van het academisch onderzoek.

11 oktober 2011